

Recyclage du BNSSA



Dates et détails



Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Le recyclage du BNSSA est une obligation quinquennale pour toute personne possédant le diplôme du BNSSA et voulant exercer son emploi de surveillant aquatique. Cette formation est axée sur la validation de compétences opérationnelles de sauvetage, à travers le passage de tests techniques spécifiques (nage et remorquage de victime, secours à la victime).

Organisation et particularités de la formation

Pour cette formation, deux formules sont possibles :

Option 1 : Journée de réalisation des épreuves certificatives sans accompagnement préalable.

Option 2 : Journée de réalisation des épreuves certificatives avec 1 jour d'accompagnement préalable.

Heures Totales

Option 1



Option 2



Recyclage du BNSSA

Contenus de la formation

Journée d'accompagnement préalable :

- Préparation spécifique aux épreuves du recyclage du BNSSA
- Examen blanc
- Bilan sur les acquis et axes de travail

Examen de recyclage du BNSSA :

- Epreuve 1 : parcours de sauvetage aquatique de 100 m
- Epreuve 2 : secours à une personne en milieu aquatique

Lieu

Piscine de l'Argentière la Bessée, Briançon ou Embrun selon l'origine des publics.

Publics et prérequis

Tous les titulaires du BNSSA, depuis 5 ans ou plus ancien, désirant le revalider et faire une remise à niveau. Avant de se recycler il faut :

- Avoir une condition physique suffisante en arrivant à ce stage (8 à 12 heures de piscine).
- Avoir suivi la formation continue au secourisme (PSE1) depuis moins de 12 mois.

La sélection est effectuée sur dossier.

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire

Tenue natation : Maillots de bain, serviette, bonnet obligatoire, lunettes, palmes, gourde.
Une tenue confortable adaptée à la pratique du secourisme et le nécessaire d'écriture.

Financements possibles

Nous contacter pour étude personnalisée.



Téléphone
04 92 23 12 92



Internet
www.crck.com
Mail : contact@crck.com



CRCK
Complexe Sportif du Quartz
05120 L'Argentière la Bessée